



Meilleurs vœux  
2026

## SOMMAIRE

1. Récapitulatif 2025 en images
2. L'édito du Maire
3. Municipalité
4. L'actu intercommunale
5. Infos utiles
6. Activités
7. Vie associative
8. Actualités



 Mairie, 3 place du centre 29380 Saint-Thurien

 02.98.39.83.71

 [accueil.mairie@saint-thurien.bzh](mailto:accueil.mairie@saint-thurien.bzh)

 Mairie de Saint-Thurien

 [www.saint-thurien.fr](http://www.saint-thurien.fr)



## NUMÉROS D'URGENCES :

- Services techniques : 02.98.06.60.18
- Régie des eaux de Quimperlé Communauté : 06.38.72.13.27
- Dépannage EDF : 09.72.67.50.29

## Christine KERDRAON, Maire



Ce magazine marque la fin de notre mandature débutée en 2020. En effet, vous désignerez vos prochains conseillers municipaux lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains. Je rappelle que les inscriptions sur la liste électorale sont possibles jusqu'au 6 février 2026 et que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire au moment du vote.

Je profite de ce moment pour remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour ces 6 années passées en leur compagnie afin d'œuvrer pour le bien de notre Commune.

Dans ce dernier magazine de la mandature, vous découvrirez les chiffres de l'année 2025 (état civil et urbanisme) mais aussi un point sur les travaux réalisés en fin d'année et notamment le ravalement de deux bâtiments communaux, sans oublier les rendez-vous de cette année 2026 proposés par les associations locales qui font preuve de dynamisme grâce à leurs bénévoles que je remercie ici sincèrement.

Bonne année 2026 à toutes et à tous, qu'elle vous apporte santé et bonheur.

## PENNAD-STUR

Gant ar gelaouenn-mañ emañ fin hor respetad bet komañset e 2020. Rak votet e vo ganeoc'h evit ho kuzulierien-kêr nevez da-geñver dilennadeg-kêr ar 15 hag an 22 a viz Meurzh. Degas a ran da soñj deoc'h e c'hallit lakaat hoc'h anv war roll an dilennerien betek ar 6 a viz C'hwevrer 2026 hag e rankoc'h diskouez un teul identelezh pa vioc'h o votiñ.

P'emaon ganti e lavaran trugarez da holl izili ar c'huzul-kêr evit ar 6 bloavezh tremenet en o ser o labourat evit mad hor C'humun.

Er gelaouenn diwezhañ-mañ eus ar respetad e c'halloc'h gwelet sifroù ar bloavezh 2025 (marilh ar boblañs ha kêraozañ) ha lenn bilañs labourioù kaset da benn e dibenn ar bloaz, dreist-holl ar pezh a sell ouzh adparamantiñ daou savadur hag a zo dindan ar gumun, anez disoñjal an abadennoù a vo kinniget e 2026 gant ha lenn kevredigezhioù ar c'hornad a zo birvilh enne gras d'o zud a-youl-vat a drugarekaan a-greiz-kalon amañ.

Bloavezh mat e 2026 d'an holl, ra zegaso yec'hed hag eurvad deoc'h.

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES :

- Rose COADIC LALOUE, le 26 juillet
  - Livio YAOUANC, le 2 septembre
- Pour 4 autres, les parents ne souhaitent pas de parution dans la presse



### MARIAGE :

- Jordan FOUESNANT et Lydia BROD, le 29 mars
- Fabien DROAL et Manon GÉA, le 3 mai
- Franck LE VU et Sandrine TASSEL, le 28 juin
- Sébastien GUGGENBUHL et Mélissa JACOB, le 19 juillet



### DÉCÈS :

- Marie POSTIC née LE GUYADER, le 5 janvier
- Roger LE BRUN, le 11 janvier
- Yves CARIOU, le 18 janvier
- Suzanne PICHON née GUILLOU, le 22 janvier
- Jean LE FLOCH, le 9 avril
- Marie-José PAUL née POULIQUEN, le 4 mai
- Pascal BOLTEAU, le 4 juillet
- Jean-Claude PUSTOC'H, le 8 août
- Josiane LE FUR née DERRIEN, le 11 octobre
- Lucien JAFFRÉ, le 18 octobre
- Jean LE TOUMELIN, le 15 décembre

## »» ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne et le 6 février 2026 pour les inscriptions en mairie.

## RAVALEMENT DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Des travaux de ravalement ont été réalisés sur la salle municipale (11 rue de Querrien) et sur le bâtiment situé 1 place du Centre abritant le local santé et deux logements communaux. Ces travaux, dont le coût HT s'élève à 19 229 €, ont été confiés à l'entreprise LE FLOC'H Gildas de Bannalec. Les derniers ravalements de ces bâtiments remontent entre 2005 et 2008.



## VISIOPHONE ÉCOLE

Un visiophone a été installé à l'école à la demande du directeur afin d'améliorer la sécurité des élèves, des enseignants et des agents présents dans la structure. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise AVSB de Saint-Thurien, en mars 2025. Leur coût s'élève à 1 687 HT et l'aide financière du Conseil Départemental du Finistère, dans le cadre de l'appel à projet sécurité du Pacte Finistère 2030, à 900€.



## TRAVAUX ROUTES DE BANNALEC ET SCAËR

Des chicanes ont été mises en place pour sécuriser les rues de Bannalec et Scaër où les élus ayant constaté des problèmes de vitesse excessive, malgré la limitation à 30 km/h. Après réflexion, deux chicanes provisoires ont été retirées sur la route de Bannalec vers Stang-Feuteun, afin de faciliter le passage des camions.



## URBANISME LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2025

- 29 déclarations préalables de travaux dont 18 ont été acceptées, 7 refusées, 2 en instruction et 2 retraits.
- 58 certificats d'urbanisme ont été demandés dont 51 CU d'informations et 7 CU opérationnels (31 ont été acceptés, 5 refusés, 22 en instruction).
- 7 permis de construire ont été enregistrés dont 3 acceptés, 2 refusés et 2 en instruction.



### »»» INITIATIVES SUR L' ALIMENTATION

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT), porté par Quimperlé Communauté, s'inscrit dans la continuité d'initiatives menées depuis plusieurs années en faveur d'une alimentation plus durable, solidaire et locale.

L'objectif est de mettre en place des initiatives utiles au quotidien, d'adapter ces actions aux besoins locaux, d'améliorer la qualité des repas en restauration collective et de faciliter l'accès à une alimentation de qualité.

Ainsi, ce projet vise à renforcer les liens entre l'agriculture, l'alimentation et le territoire pour le bénéfice des habitants et de l'économie locale.

### »»» PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Mis à jour en décembre 2025, le Panorama Climat Énergie Territoire de Quimperlé Communauté présente les principaux indicateurs climatiques et énergétiques du territoire.

- **Émissions de gaz à effet de serre** : l'objectif de Quimperlé Communauté est de réduire ces émissions de 52% par habitant en 2050, le résultat est de -19% en 2022. Cette baisse est portée principalement par les secteurs résidentiel (-48%) et agricole (-11%). Le secteur routier reste un enjeu persistant.
- **La consommation de l'espace** : Pour préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles ont une importance majeure pour le stockage carbone et notre autonomie alimentaire. La densité de logements brute dans les centralités est passée à 8,1 logements par hectare (8,2 en 2021).
- **Baisse de la consommation énergétique** : l'objectif est de réduire de 47% la consommation par habitant en 2050 (soit 17.2 MWh/hab.). Elle s'élevait à -10% en 2022 par rapport à 2010.
- **Usage énergétique entre 2010 et 2022** : -27% sur le chauffage, - 25% sur les appareils de cuisson, - 6% sur l'eau chaude sanitaire, -36% sur l'éclairage public, +95 % sur la climatisation par exemple.
- **Production d'énergie renouvelable et de récupération** : l'objectif est de produire 322 GWh et de couvrir 21% de la consommation en 2030 ; de produire 925 GWh, soit 70% de la consommation en 2050. 219 GWh ont été produits en 2024 sur l'agglomération, soit 112% de production d'énergie renouvelable en plus depuis 2010. L'énergie de récupération résulte d'un processus initial dont la finalité n'est pas la production de chaleur. Il s'agit d'exploiter une énergie qui serait perdue : chaleur générée lors de l'incinération des déchets, par les salles de serveurs informatiques etc...
- **L'industrie représente 60% de la consommation énergétique des activités économiques en 2022** : l'industrie du papier et du carton est la principale activité consommatrice totalisant 340 280 MWh, dont 68% proviennent du gaz. L'industrie alimentaire suit avec 55% d'électricité et 45% de gaz. Dans les autres secteurs, la consommation est plus modérée. La fabrication de produits métalliques et la culture animale montrent une absence d'usage de gaz et ainsi une dépendance totale à l'électricité.
- **Consommation d'électricité dans les logements** : le territoire compte 26 757 résidences principales en 2022 (source INSEE) ; 28% sont des "passoires thermiques" ; 5 664 ménages se chauffent au fioul (2021) et 60% de la consommation énergétique est utilisée pour le chauffage. En 2022, 2 003 ménages étaient estimés en précarité énergétique logement. Ils consacraient plus de 8% de leur budget aux dépenses énergétiques du logement.
- **Mobilité** : 15 430 actifs du territoire travaillent sur une autre commune que celle où ils résident. La distance moyenne domicile-travail à vol d'oiseau évolue : 17.9 km en 2020 contre 16.6 km en 2015, soit + 1.3 km. Il est recensé 34 494 véhicules en 2023 sur le territoire, soit 1.3 véhicules par ménage. 87 % des actifs utilisent une voiture pour se rendre au travail, 1% utilise le vélo. La motorisation gazole domine largement chez les particuliers. Les motorisations hybride et électrique restent encore peu répandues. Les entreprises montrent plus d'intérêt pour ces motorisations : 14% d'hybride et 12% d'électrique dans leur parc automobile. En 2022, 2 441 ménages étaient estimés en précarité énergétique pour la mobilité quotidienne en voiture ; ils y consacraient 4.5% de leur budget. Cela représentait 9.2% des foyers de l'agglomération.

<https://www.quimperle-communaute.bzh>

### »»» REMPLACEMENT DU RÉSEAU D'EAU À QUÉLENNEC

Dans le cadre des travaux de dévoiement du réseau d'eau potable, l'entreprise TPC Ouest a procédé au renouvellement des canalisations d'eau potable à Quélenneec, route de Guisriff.

# TARIFS COMMUNAUX 2026

Lors de la séance du 5 décembre 2025, le conseil municipal a fixé les tarifs communaux 2026.

## Cantine scolaire :

- repas adulte : 5.37 €
- repas enfant : 2.75 €

## Garderie municipale :

- soir ou matin : 0.78 €

## Concession cimetière (le m2) :

- pour 15 ans : 31.00 €
- pour 30 ans : 62.00 €

## Redevances cimetière :

- creusement de fosse : 107.00 €
- ouverture de caveau : 59.00 €
- ouverture de case : 57.00 €

## Occupation du caveau communal :

- le mois : 9.00 €

## Vacation funéraire :

- 25.00 €

## Columbarium :

- droit initial d'occupation d'une case : 570.00 €
- concession pour 15 ans : 57.00 €
- concession pour 30 ans : 113.00 €

## jardin du souvenir :

- inscription sur la stèle pour 15 ans : 57.00 €
- inscription sur la stèle pour 30 ans : 81.00 €

## Cession de caveau d'occasion :

- la place : 348.00 €

## Photocopies (l'unité) :

- noir et blanc : 0.30€
- couleur : 0.50€

## Occupation locaux communaux (la journée) :

- salle municipale : 196.00 €
- salle municipale (café d'enterrement) : 95.00 €
- caution : 328.00 €
- boulodrome : 207.00 €
- Club House (café d'enterrement) : 51.00 €
- gratuit pour les associations thuriennes

## Location du matériel (par jour) :

- tables (plateau, tréteaux et 2 bancs) : 4.65€
- sono : gratuit (uniquement pour les associations locales)

## Scène mobile :

- 1 jour de la semaine : 537.00 €
- 1 samedi ou dimanche : 860.00 €
- 1 week-end : 1075.00 €
- caution : 537.00 €

## Plancher :

- associations extérieures (par jour à partir du 4e jour) : 5.16 €
- associations locales : gratuit
- caution : 207.00 €

## Accueil loisirs :

- adhésion annuelle : 2.00 €
- activité sans prestataire : gratuit
- activité culinaire (goûter) : 1.00 €
- activité avec repas : Entre 3.00 € et 5.00 € selon QF
- activité avec prestataire sur la Commune : Entre 3.00 € et 7.00 € selon le QF
- activité de loisirs (parc, laser, etc...) : Entre 7.00€ et 10.00€ selon le QF
- Spectacle, concert à l'extérieur (transport inclus) : Entre 15.00 € et 20.00 € selon le QF



## Pour rappel :

Il est indispensable d'entretenir les talus et les haies par un élagage régulier des arbres pour éviter des coupures de courant ou de téléphone suite à la chute d'arbres.

Les déchets verts ainsi récupérés doivent en priorité être utilisés chez soi pour le compostage, afin d'éviter d'encombrer les déchèteries.

## La procédure concernant les animaux de compagnie décédés :

Il est important de connaître les dispositions légales qui régissent le sort des animaux de compagnie décédés, un sujet encore trop ignoré par de nombreuses familles.

Conformément à la législation actuelle, l'inhumation d'un animal de compagnie dans un jardin ou sur une propriété privée est strictement interdite, avec une amende pouvant atteindre 3 750 €. Cette mesure vise à protéger la santé publique, l'environnement et les sols.

Dans le Finistère, deux seules alternatives légales s'offrent aux propriétaires d'animaux :

- L'inhumation en cimetière animalier : Cela se fait au cimetière de Langolen, près de Quimper, dans un cadre réglementé, accompagné d'un certificat d'inhumation.
- La crémation animale : Réalisée par Crémalys, le premier et unique crématorium animalier situé dans le Finistère, proche de Brest.

# Animations



## »»» LE PROGRAMME DE FÉVRIER DU SERVICE ANIMATION

<b>Lundi 16</b>	Jeux de balles	6 - 10 ans	<b>Lundi 23</b>	Fabrique ta déco + Roses des sables	Ados
<b>Mardi 17</b>	Origami / Fabrique ton baume	6 - 8 ans 9 -10 ans	<b>Mardi 24</b>	Repas crêpes / jeux de société	Ados
<b>Mercredi 18</b>	Fabrique tes bijoux : bracelets, boucles d'oreilles..	Ados	<b>Mercredi 25</b>	Initiation tennis	10 - 14 ans
<b>Jeudi 19</b>	Expériences magiques + goûter	6 - 10 ans	<b>Jeudi 26</b>	Cirque	6 -10 ans
<b>Vendredi 20</b>	Pâte carbo / BJP	Ados	<b>Vendredi 27</b>	Terre de Nataé	8 -10 ans

# Médiathèque

animation@saint-thurien.bzh

☎ 06.12.54.43.59

## »»» LE PROGRAMME À VENIR :

### EXPOSITIONS AVEC ANIMATIONS ET CONFÉRENCES EN LIEN

JANVIER-FÉVRIER : venez mener l'enquête avec "Qui a tué Lemaure ?" en français ou en breton.

MARS : " Sacrée terre de liens" sur les Amérindiens : peintures, dessins, bijoux, textes, poterie, vannerie sauvage.

AVRIL : "Photos d'animaux et de paysages des environs" par Laetitia Kerhviel.

MAI : " Les tortues".

### BEBES LECTEURS

de 10 h à 10 h 45 , les vendredis 16 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril.

### HEURE DES HISTOIRES SUIVIE D'UN PETIT BRICOLAGE

de 14 h 30 à 16 h 30, les mercredis 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril.

### APRÈS-MIDI SPÉCIAL JEUX DE SOCIÉTÉ POUR TOUS

de 14 h 30 à 16 h 30, les mercredis 25 février et 22 avril.

Le reste du temps, les jeux sont à disposition du public pour y jouer au sein de la médiathèque.

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la médiathèque pour consulter les documents sur place, voir les expositions et participer aux animations (réservations pour certaines si le nombre de places est limité).

<https://www.matilin.bzh/en-pratique/les-mediatheques-du-reseau/saint-thurien>  
mediatheque@saint.thurien.bzh téléphone : 02 98 39 50 39

## »»» RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 :

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre 2026 à l'école publique, il est demandé aux parents des enfants nés en 2023 et 2024 de contacter au plus tôt le directeur de l'école, Benjamin ROY, pour les inscriptions le mardi si possible au 02.98.39.43.06.



### " ENTRE LANDE ET MER "

L'exposition d'aquarelles d'Armelle Col a rencontré un véritable succès, attirant près de 70 visiteurs à la médiathèque afin d'admirer ses œuvres.



## »»» LE REPAS DES AÎNÉS, UN MOMENT DE CONVIVALITÉ

Le repas des aînés offert par la municipalité a eu lieu le dimanche 26 octobre 2025. 61 personnes ont répondu présentes. Le Maire Christine Kerdraon, Françoise Goliès, adjointe déléguée à la vie sociale, et les membres de la commission solidarité les ont accompagnés dans la joie et la bonne humeur. Le doyen et la doyenne de cette assemblée étaient Jean Christien et Yvonne Fontaine. Le repas a été préparé par les Saveurs Paysannes de Querrien.

## »»» DISTRIBUTION DE COLIS POUR NOS AÎNÉS

- 31 colis distribués aux personnes âgées de 80 ans et plus qui n'ont pas pu assister au repas des aînés.
- 8 colis distribués aux thuriens résidant dans les EHPAD.

Françoise GOLIÈS, adjointe déléguée à la vie sociale, et Francine TAMIC, conseillère municipale, ont distribué les colis aux thuriens(es) résidant dans les EPHAD de Bannalec, Scaër et Bois Joly.



## ATELIERS CULINAIRES

Rendez-vous le 1er mercredi de chaque mois, de 9h45 à 14h, pour un moment convivial et gourmand. Une belle occasion de partager, cuisiner et passer un agréable moment. Inscriptions auprès de la mairie.

## LA HARPE EST ARRIVÉE !

### LA HARPE EST ARRIVÉE !

Le dimanche 16 novembre dernier, après un long voyage, Tom Hennessy, Alfie Penkert, Colm Walsh (le créateur de la harpe) et Richard Walsh, du comité de jumelage de Kilmacow, ont remis la harpe offerte pour sceller les 30 ans d'amitié entre nos deux communes. Pesant près de 150 kg, elle sera mise en valeur près de l'ancien bar-tabac l'Arlequin. Ces retrouvailles ont également permis de partager un agréable repas à la salle des associations.



## La prise de commandement d'Angélique LE GOFF



Angélique Le Goff succède à Philippe Sinic à la tête de la caserne des sapeurs-pompiers de Saint-Thurien. Elle devient ainsi la quatrième femme à occuper ce poste dans le département du Finistère.

## »»» RESERVATION DES SALLES

La commune a mis en place un nouveau logiciel de gestion des salles afin de simplifier et d'optimiser les réservations. Par ailleurs, des formulaires de demande de prêt de matériel sont dès à présent disponibles et sont à déposer rapidement à l'accueil de la mairie.